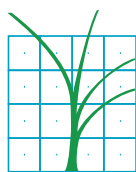


Ctifl



Bureau national Interprofessionnel du Pruneau

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bergerac, le 27 Septembre 2016

Signature d'un accord-cadre de coopération entre le Bureau national Interprofessionnel du Pruneau et le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes

Le Bureau national Interprofessionnel du Pruneau et le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes signeront un accord-cadre de coopération scientifique et technologique. Les deux Présidents, Jacques Pomies (BIP) et Jacques Rouchaussé (Ctifl), en présence de Pascal Martin (Directeur général du BIP) et de Ludovic Guinard (Directeur général délégué du Ctifl), procéderont à la signature de ce partenariat le jeudi 29 septembre 2016 sur le Centre Ctifl de Lanxade près de Bergerac (24).

Constatant la complémentarité de leurs recherches et de leurs équipes sur l'espèce prunier, et les opportunités que constituent les équipements spécifiques, le BIP et le Ctifl se fixent comme objectif de conduire des actions communes concernant l'espèce prunier, et en particulier la création et l'évaluation variétale, l'amélioration de la conduite culturale, le séchage et la conservation.

Les premiers projets qui verront le jour dans ce cadre prévoient la mise en place d'une plateforme prune d'ente sur le site de Bergerac pour la mise au point du verger pruneau haute productivité en appui du plan de reconquête de la compétitivité du verger français.

Des efforts communs seront entrepris en matière de ressources génétiques, pour intégrer le progrès génétique et la diversité des prunes d'ente au niveau international.

Le Bureau national Interprofessionnel du Pruneau apportera son savoir-faire en matière de séchage pour une diversification fruits séchés aux autres espèces fruitières.

Contacts :

Directeur Général du BIP : Pascal Martin - pascal.martin@pruneau.fr - Tel : 05 53 41 55 55

Contact presse Ctifl : Anne-Christine Duval - duval@ctifl.fr - Tél : 01 47 70 16 93

Le Bureau national Interprofessionnel du Pruneau a huit missions principales : la représentation de la filière, la défense de la production, la définition et l'application de l'Accord Interprofessionnel, la normalisation du produit, le développement des techniques liées à la production et à la transformation, la connaissance des données de la filière et des marchés et la promotion du pruneau. Il est financé par des cotisations volontaires prélevées auprès des producteurs indépendants, des organisations de producteurs et des transformateurs. Pour en savoir plus : www.pruneau.fr

Le centre technique au service de la filière fruits et légumes

Le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes est l'organisme de recherche et de développement au service des métiers de la filière fruits et légumes, de la production à la distribution. Les missions du Ctifl sont d'améliorer les performances, la compétitivité des acteurs de la filière, et de contribuer à accroître la consommation des fruits et légumes. Le Ctifl mène des programmes d'expérimentation et de recherche, des démarches d'innovation, d'analyse économique et de veille réglementaire, de formation et de diffusion de l'information auprès des professionnels. Inscrit dans des projets nationaux et européens, le Ctifl développe des partenariats étroits avec les organismes de recherche et de développement, l'enseignement, les familles professionnelles et l'interprofession de la filière fruits et légumes. Reconnu autorité compétente, le Ctifl est en charge du contrôle et de la certification des matériels de multiplication fruitiers hors plants de fraisiers. Situés au cœur des principales régions françaises de production de fruits et légumes, les centres du Ctifl, en partenariat ou en association avec les stations régionales d'expérimentation, constituent un réseau d'expérimentation unique en Europe. Pour en savoir plus : www.ctifl.fr